



ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021

**MCC ET VALIDATION
DES ENSEIGNEMENTS**

**TABLEAUX DES U.E
ET U.E.L.C.**

**CALENDRIER DES
EXAMENS**

**CALENDRIER DES
CONGÉS ÉTUDIANTS**

Compte tenu de la situation sanitaire les enseignements et examens seront dispensés soit en présentiel, soit en distantiel, soit en hybride, sans que l'on puisse le prévoir précisément au moment de la validation des MCC 2020-2021

- Date de validation par le conseil de faculté : 11 juin 2020
- Date de validation par le CFVU : 16 juillet 2020

11 Rue Guillaume PARADIN - 69 372 LYON Cedex 08
<http://odontologie.univ-lyon1.fr>

Université Claude Bernard Lyon 1 - Membre de l'Université de Lyon
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF : 85.42Z
• TP LYON 10071 69000 00001004330 72

SOMMAIRE

N° de page

Dispositions applicables aux étudiants de FGSO2, FGSO3, FASO1, FASO2, TCEO1	3
Schéma des études	
Modalités générales	4
I – Organisation des enseignements	
II – Règles communes pour les absences	
III – Consultation des copies	
IV – Thèse	
V- Délivrance des diplômes	
Contrôle des connaissances	7
I – Modalités	
II – Validation d’une année	
III – Déroulement des épreuves	8
IV – Seconde session des UE	
V – Redoublement et passage avec dette	9
Fonctionnement des jurys	10
Dispositions finales	
Formation Générale en Sciences Odontologiques, 2^{ème} année	11
I – Validation de l’année	
II – Passage avec dette	
Formation Générale en Sciences Odontologiques, 3^{ème} année	12
I – Validation de l’année	
II – Validation de la dette	
III - Échanges ERASMUS	
Formation Approfondie en Sciences Odontologiques, 1^{ère} année	13
I – Validation de l’année	
II – Validation de la dette	
Formation Approfondie en Sciences Odontologiques, 2^{ème} année	14
I – Validation de l’année	
II – Validation de la dette	
Troisième Cycle des Etudes Odontologiques, 6^{ème} année	15
I – Contrôle des connaissances	
Tableaux des Unités d’Enseignement	17 à 21
Enseignements complémentaires et UE librement choisies	23 à 26
Liste des abréviations	27
Calendrier des examens et calendrier des congés étudiants	29 à 30

Dispositions applicables aux étudiants de

Formation Générale en Sciences Odontologiques, 2^{ème} année (FGSO2)
Formation Générale en Sciences Odontologiques, 3^{ème} année (FGSO3)
Formation Approfondie en Sciences Odontologies, 1^{ère} année (FASO1)
Formation Approfondie en Sciences Odontologies, 2^{ème} année (FASO2)
Troisième Cycle des Études Odontologiques, 6^{ème} année (TCEO1)

Textes qui régissent les études de chirurgie dentaire

Directive 2005/36/CE du Parlement Européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles ;

Code de la santé publique ;

Code de l'éducation, notamment livre VI, titre III ;

Arrêté du 18 mai 2004 relatif aux programmes de formation portant sur la radioprotection des patients exposés aux rayonnements ionisants ;

Arrêté du 1^{er} juillet 2019, modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014, relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

Arrêté du 28 octobre 2009 relatif à la première année commune aux études de santé

Arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques ;

Arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire.

Arrêté du 24 mars 2017 relatif aux modalités d'admission directe en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme.

Schéma des Études

		SEMESTRES	Dénomination
<u>1^{ER} Cycle</u> DFGSO ⁽¹⁾	1^{ère} Année	S1 – S2	PACES
	2^{ème} Année	S3 – S4	FGSO2 ⁽¹⁾
	3^{ème} Année	S5 – S6	FGSO3 ⁽¹⁾
<u>2^{ème} Cycle</u> DFASO ⁽²⁾	4^{ème} Année	S1 – S2	FASO1 ⁽²⁾
	5^{ème} Année	S3 – S4	FASO2 ⁽³⁾
<u>3^{ème} Cycle</u>	6^{ème} Année	S1 – S2	TCEO1 ⁽⁴⁾
	<ul style="list-style-type: none"> - Cycle court - Cycle long : <ul style="list-style-type: none"> DES⁽⁵⁾ Orthopédie Dento-Faciale (ODF) DES⁽⁵⁾ Médecine Bucco-Dentaire (MBD) DES⁽⁵⁾ Chirurgie Orale (CO) 		Internat

⁽¹⁾ Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques (DFGSO)

⁽²⁾ ⁽³⁾ Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Odontologiques (DFASO)

⁽⁴⁾ Troisième Cycle court des Études Odontologiques (TCEO1)

⁽⁵⁾ Diplôme d'Études Spécialisées

Modalités générales

I - ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

L'enseignement est organisé sous forme :

- de modules obligatoires appelés Unités d'Enseignement (UE). Chaque UE est composée de plusieurs matières (ou éléments constitutifs (EC)).
- d'Unités d'Enseignement Librement Choisis (UELC), complémentaires au UE.

La liste des UELC est fixée chaque année par le Conseil de la Faculté et communiquée aux étudiant-e-s

Les UE et UELC peuvent comporter l'une ou l'autre forme d'enseignement (théorique, dirigé, pratique, clinique, stages) ou un ensemble d'enseignements. Le détail de chaque UE est présenté en annexe sous forme de tableaux. Pour chaque UE sont indiqués les volumes horaires respectifs : cours magistraux (CM), enseignements dirigés (ED), travaux pratiques (TP), travaux dirigés (TD), clinique, stages ainsi que les crédits ECTS correspondants.

Les demandes de dispenses d'enseignements, des étudiant-e-s ayant intégré le cursus odontologique via la filière passerelle, devront être déposées auprès du secrétariat de scolarité en charge de l'année d'études avant le 30 septembre de chaque année universitaire. Ces demandes de dispenses seront transmises aux enseignant-e-s responsables pour avis avant décision du doyen-de la doyenne de l'UFR.

L'attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence-AFGSU niveau 1, doit être validée par les étudiant-e-s à l'issue de leur FGSO3. Seront dispensés de cet enseignement et de sa validation, les étudiant-e-s déjà titulaires de l'AFGSU niveau 1 en cours de validité (4 ans). Les demandes de dispense seront étudiées par le-la responsable de la formation d'AFGSU après étude des justificatifs. Elles devront être déposées auprès du secrétariat de scolarité en charge de l'année d'études avant le 30 septembre. La décision finale sera prise par le doyen – la doyenne de l'UFR.

Les demandes de dispenses de stages hospitaliers en FASO des étudiants ayant intégré le cursus odontologique via la filière passerelle, devront être déposées :

- auprès du secrétariat de scolarité en charge de la FASO1 avant le 31 janvier de l'année de FGSO3 pour les FASO1
- auprès du secrétariat de scolarité en charge de la FASO2 avant le 31 janvier de l'année de FASO1 pour les FASO2.

Les étudiant-e-s parti-e-s étudier à l'étranger dans le cadre d'un échange ERASMUS sont dispensé-e-s de suivre les enseignements de l'année ou du semestre correspondant, à la Faculté d'Odontologie de Lyon.

II – RÈGLES COMMUNES POUR LES ABSENCES

La présence aux ED, TD et TP est obligatoire.

Le paragraphe ci-dessous fixe les règles qui doivent être appliquées. Toutefois, dans des cas exceptionnels, le jury pourra, en fonction de situations particulières non prévues par ces textes, adopter des dispositions plus favorables, pour tenir compte de situations individuelles sérieuses (handicaps, longues maladies, blessures, etc.) survenues durant l'année universitaire.

Absence injustifiée :

- Pour les épreuves de CT : l'étudiant-e absent-e est signalé-e défaillant-e à l'UE, donc défaillant-e au semestre et défaillant-e au diplôme, et il -elle ne pourra alors valider ni l'UE, ni le semestre, ni le diplôme. Aucune épreuve de substitution ne sera organisée en cas d'absence injustifiée.
- Pour les épreuves CC, toute absence injustifiée donnera lieu à l'attribution de la note « 0 ». En cas d'absence injustifiée à tous les contrôles continus, l'étudiant-e sera noté-e défaillant-e.

Absence justifiée :

- Tout justificatif d'absence (certificat médical, justificatif administratif...) doit être transmis au responsable d'EC et au secrétariat dans un délai d'une semaine. Les justificatifs fournis hors délai ne seront pas pris en compte, sauf en cas de force majeure ayant empêché de les remettre dans les délais (longue maladie, hospitalisation, incapacité à se déplacer notamment).
- Pour les épreuves de CT: l'étudiant-e est signalé-e par la mention "absence justifiée". Par conséquent l'étudiant-e sera noté-e "défaillant-e" à l'UE donc défaillant-e au semestre, et au diplôme.
- Pour les épreuves CC, le CC sera : soit rattrapé soit ne sera pas pris en compte dans la moyenne.

Tout litige sera examiné par le comité de direction de la faculté et éventuellement transmis à la section disciplinaire de l'Université.

Cas particulier concernant l'anatomie dentaire en FGSO2 :

Pour les épreuves de CC, s'il n'a pas été organisé de contrôle de substitution, en cas d'absence justifiée à plus de 40% des contrôles, en terme de coefficient, la note 0 sera attribuée à ces contrôles.

Une absence justifiée à 40% ou moins des CC en terme de coefficient, entraînera la neutralisation des notes correspondantes.

III – CONSULTATION DES COPIES

Un étudiant-e qui souhaite consulter sa copie doit adresser sa demande à la gestionnaire de scolarité, dans un délai de 3 jours ouvrés maximum après l'affichage des résultats. Il sera reçu par l'enseignant responsable.

La consultation des copies constitue un acte pédagogique qui a pour but d'aider à la compréhension des erreurs et à la progression des étudiant-e-s. Celle-ci pourra se faire en présence d'une tierce personne.

IV – THÈSE

Les étudiant-e-s inscrit-e-s en TCEO1 soutiennent une thèse conformément aux dispositions des articles 21 et 22 de l'arrêté du 8 avril 2013. La thèse consiste en un mémoire dactylographié, rédigé en français, et préparé sous la conduite d'un Directeur- d'une Directrice de thèse. Le sujet de la thèse doit être approuvé par le Doyen- la Doyenne de la Faculté.

Les étudiant-e-s soutiennent, à compter du deuxième semestre du troisième cycle court, et au plus tard à la fin de l'année civile qui suit la validation du troisième cycle court. Une dérogation exceptionnelle à ce délai peut être accordée par le Président de l'Université sur proposition du doyen-de la doyenne de l'unité de formation et de recherche d'Odontologie.

V – DÉLIVRANCE DES DIPLÔMES

- Le diplôme de formation générale en sciences odontologiques est délivré aux étudiant-e-s qui ont validé l'ensemble des unités d'enseignements permettant d'acquérir les 180 crédits européens correspondant à la formation dispensée (arrêté du 22 mars 2011).
- Aucune étudiant-e ne peut être autorisé-e à prendre plus de cinq inscriptions en vue du diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques. Une de ces deux années d'études ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le doyen-la doyenne de l'unité de formation et de recherche d'odontologie (arrêté du 8 avril 2013).
- Le diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques est délivré aux étudiant-e-s qui ont acquis les connaissances et compétences définies à l'article 5 de l'arrêté du 8 avril 2013. Cette acquisition est vérifiée par la validation de l'ensemble des unités d'enseignement permettant d'acquérir les 120 crédits européens correspondants, et par la validation du certificat de synthèse clinique et thérapeutique.

- Le diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire est délivré aux étudiant-e-s ayant validé les enseignements correspondant aux trois cycles de formation, (DFGSO, DFASO, 3ème cycle court) et ayant soutenu leur thèse avec succès.
- Pour le 3ème cycle long : La délivrance du diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire ne peut intervenir qu'au terme de la validation totale du troisième cycle long, en même temps que celle du diplôme d'études spécialisées obtenu.
- Les internes qui abandonnent leurs fonctions en cours d'internat doivent valider les semestres de formation correspondant au troisième cycle court et soutenir une thèse lorsque cette soutenance n'est pas intervenue en cours d'internat. Des aménagements d'études et des dispenses d'enseignement peuvent leur être accordées par le doyen-la doyenne de l'unité de formation et de recherche d'odontologie.

Contrôle des connaissances

I - MODALITÉS

Toutes les UE font l'objet, par semestre, d'une ou plusieurs épreuves de validation. Différents types d'évaluations sont possibles, au choix des équipes pédagogiques :

Le contrôle continu (CC)

- Les épreuves de CC sont organisées par les enseignants suivant un planning défini ou de manière inopinée, au choix de l'enseignant.
- Il peut ne concerner à chaque fois que quelques étudiant-e-s du cursus.
- Il peut être effectué, selon la libre appréciation de l'enseignant-e responsable de la matière, sous forme d'interrogations écrites ou orales, de comptes rendus de TP, de devoirs à remettre à l'enseignant-e, d'exposés, etc.
- Il peut porter sur une partie variable des connaissances ou compétences à acquérir.
- Il ne fait pas nécessairement l'objet de convocation et n'est pas inscrit dans le calendrier des examens.
- Il peut avoir lieu pendant les heures d'enseignement.
- La note de contrôle continu obtenue à une UE est conservée lorsqu'il existe deux sessions d'examen, celle-ci ne portant alors que sur le contrôle terminal.
- Il n'est pas anonyme.

Le contrôle terminal (CT)

- Le contrôle terminal correspond à une évaluation de l'ensemble d'une période d'enseignement. Il ne pourra porter que sur un enseignement terminé depuis au moins huit jours.
- Il peut prendre différentes formes (écrit, oral, rapport, mémoire, soutenance, épreuves pratiques, plateforme numérique d'évaluation).
- Il est organisé par les services de scolarité pendant les sessions d'examen dans le respect du calendrier voté en CFVU.
- Il est organisé en sus des heures d'enseignement annoncées dans les maquettes des formations.
- Il fait l'objet d'une convocation (affichage ou mail).
- Il fait l'objet d'une seconde session.
- Les épreuves écrites sont anonymes.

II – VALIDATION D'UNE ANNÉE

Pour chaque UE, il sera procédé à la moyenne pondérée des notes obtenues dans chaque EC de l'UE.

Le calcul des notes obtenues aux UE et aux ECs dépend du mode d'évaluation choisi (cf. tableau ci-dessous) :

Mode d'évaluation	Calcul de la note obtenue à l'UE ou à l'EC
CT	Note du CT
CC + CT	Moyenne pondérée du CC et du CT

Pour être admis-e, l'étudiant-e devra avoir la moyenne à chaque UE, en l'absence de note éliminatoire.

- **Pour une épreuve écrite en contrôle terminal, toute note inférieure ou égale à 4 sur 20 est éliminatoire,**
- **Pour une épreuve de TD toute note inférieure ou égale à 8 sur 20 est éliminatoire,**
- **Pour l'enseignement pratique (TP) toute note inférieure ou égale à 8 sur 20 est éliminatoire,**
- **Pour une épreuve clinique toute note inférieure ou égale à 8 sur 20 est éliminatoire.**

Les matières (EC) affectées de leurs coefficients sont compensables entre elles à l'intérieur d'une UE. Une note éliminatoire annule le processus de compensation à l'intérieur d'une UE.

Une bonification de 1 à 5 points sera attribuée aux étudiant-e-s ayant pratiqué une activité sportive, par le-la responsable. Ces points seront additionnés à ceux d'une UE spécifiquement choisie pour chaque année.

Pour les étudiant-e-s parti-e-s étudier à l'étranger dans le cadre d'un échange ERASMUS ou international, les résultats obtenus sont admis en équivalence par le Doyen-la Doyenne de la Faculté, sur avis du-de la responsable pédagogique de la Faculté d'accueil, pour l'année ou le semestre concerné.

III – DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Pour toutes les matières de l'écrit, il devra être posé au minimum deux questions portant sur des chapitres différents du programme dispensé, sauf pour les disciplines comportant un enseignement d'une durée inférieure ou égale à 12 heures de cours magistraux ou 2 ED.

Les dates et les horaires des examens écrits seront communiqués aux étudiant-e-s au minimum 30 jours à l'avance par le-la gestionnaire de scolarité en charge de l'année d'étude. Les étudiant-e-s devront se présenter 20 minutes avant le début des épreuves muni-e-s de leur carte d'étudiant. Tout-e étudiant-e arrivé-e après la distribution des sujets d'examen ne pourra être autorisé-e à composer et sera porté-e absent-e dans la matière considérée.

Le protocole sera adapté si les évaluations se font sur une plateforme numérique d'évaluation, et les étudiants en seront informés.

Selon la charte des examens, l'enseignant responsable de l'enseignement est responsable de la forme, de la nature, et de l'acheminement du sujet.

Les sujets d'examen, pour les épreuves écrites, devront être correctement rédigés, dactylographiés et envoyés par courriels au-à la gestionnaire de scolarité, ceci au moins 15 jours avant la date de la première session.

Les sujets d'examen des deux sessions seront déposés simultanément. Le-la responsable de l'enseignement, ou à défaut, un-e enseignant-e de la discipline devra être présent-e ou joignable le jour de l'épreuve, à l'ouverture des sujets.

Le protocole sera adapté si les évaluations se font en distanciel. Dans ce cas les sujets seront déposés par l'enseignant sur une plateforme numérique d'évaluation.

Le nombre d'enseignant-e-s chargé-e-s de la surveillance dépend de la taille de la salle d'examen. Un surveillant d'examen peut être le correcteur de l'épreuve. Sauf information contraire, aucun document n'est autorisé pendant la composition des épreuves.

IV - SECONDE SESSION DES UE

La seconde session des CT porte sur l'ensemble des UE non validées lors de la première session.

Les examens des sessions de rattrapage interviennent dans un délai qui ne peut être inférieur à deux semaines après la publication des résultats semestriels.

Pour chaque UE non validée, (c'est-à-dire une note inférieure à la moyenne à l'UE ou une note éliminatoire) l'étudiant-e conserve l'intégralité des notes du contrôle continu et devra repasser tous les examens terminaux des matières (EC) auxquelles il-elle a obtenu une note inférieure à la moyenne, au sein de l'UE non validée.

L'étudiant-e aura le choix de conserver ses notes obtenues, supérieures ou égales à la moyenne, ou de repasser les examens terminaux d'une ou plusieurs matières (EC) de l'UE concernée. Dans ce dernier cas, il-elle dispose d'un délai de 3 jours après la transmission des résultats, pour indiquer au secrétariat de scolarité les matières (EC) de l'UE qu'il-elle souhaite repasser. Sa décision sera irrévocable.

V – REDOUBLEMENT ET PASSAGE AVEC DETTE

En cas de redoublement, l'étudiant-e devra suivre à nouveau l'enseignement des matières (EC) non validées au sein des UE non validées et se présenter aux épreuves correspondantes :

- En cas d'UE non validée, pour chaque matière (EC) non validée, l'étudiant-e devra repasser tous les examens terminaux et contrôles continus inférieurs à la moyenne.
- Il-elle pourra conserver les notes d'examens terminaux et/ou de contrôle continu supérieures ou égales à la moyenne ou s'il-elle le souhaite choisir de repasser certaines matières (EC). L'étudiant-e devra le notifier au secrétariat de scolarité, à l'issue de l'entretien avec le Doyen-la Doyenne. Sa décision sera irrévocable.
- Les UE validées lui restent acquises ainsi que les crédits européens correspondants.

Passage avec dette

Le passage en FGSO3 ou FASO2 pourra s'effectuer avec une seule UE non validée et ne pourra concerner qu'une seule matière (EC) hors TP/TD/Clinique/STAGES par année.

L'étudiant-e devra s'acquitter impérativement de sa dette au cours de l'année de FGSO3 ou de FASO2 afin de valider respectivement le DFGSO ou le DFASO.

Fonctionnement des jurys

Le jury délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par les étudiant-e-s. Les personnes présentes à la délibération du jury sont tenues de conserver le secret des délibérations. Lors des délibérations, tous les membres du jury doivent être présents (Jurisprudence CE 13.10-971).

Les délibérations du jury relatives aux épreuves écrites ont toujours lieu de manière strictement anonyme. Tout renseignement demandé au représentant-e de l'Administration ne pourra être fourni que sous le numéro d'ordre attribué à l'étudiant-e.

En revanche, pour les disciplines comportant des épreuves orales ou pratiques, le-la Président-e du jury pourra demander en cours de délibération la levée de l'anonymat à la demande d'un-e enseignant-e concerné-e.

Lors de la délibération, le-la Président-e du jury pourra faire procéder à un vote si des avis divergents se manifestent.

Le jury est seul habilité à maintenir ou à lever la note éliminatoire. Lorsque le jury est amené à envisager la levée de la note éliminatoire, la procédure est la suivante :

1. Demander à l'enseignant-e ayant donné cette note éliminatoire de la justifier.
2. Recueillir les avis des membres du jury.
3. Faire procéder à un vote à bulletin secret si les avis divergent.

Les décisions sont prises à la majorité simple des votants. En cas d'égalité, à l'issue d'un second tour, la voix du-de la Président-e du jury est prépondérante.

Les décisions du jury sont souveraines. Une nouvelle délibération ne pourra avoir lieu qu'en cas d'erreur matérielle dûment constatée. La rectification doit intervenir dans un délai de quatre mois à compter de la délibération du jury.

Il est rappelé que les notes communiquées en cours d'année sont provisoires. Les notes ne sont définitives qu'après délibération du jury.

Dispositions finales

Les présentes dispositions applicables pour l'année universitaire 2020-2021, sont adoptées par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) après avis du conseil de la Faculté d'Odontologie.

Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques, 2^{ème} année du 1^{er} cycle (FGSO2) Semestres 3 et 4

PACES	1ER CYCLE		2EME CYCLE		3EME CYCLE	
1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année	6 ^{ème} année	INTERNAT

I – VALIDATION DE L'ANNÉE

Pour être déclaré admis le-la candidat-e doit :

- **Avoir validé l'ensemble des UE 1 à 9 et 11 (note moyenne supérieure ou égale à 10/20)**, en l'absence de notes éliminatoires : (Annexe FGSO2)
- **Avoir validé l'UE 10 - UELC**
- **Avoir validé l'UE 13 - Stage de Prothèse**
Le « stage prothèse » se déroulera après la fin des enseignements du semestre 4 de FGSO2, et fera l'objet d'une validation par le-la responsable pédagogique uniquement si la fiche d'évaluation est retournée au minimum 10 jours avant la date du jury. Ce stage de 50 heures est réparti au maximum sur 15 jours ouvrés consécutifs, sans dépasser 7 heures par jour.
- **L'enseignement de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence-AFGSU niveau 1** se déroulera en FGSO2 et la validation pourra se faire en FGSO2 ou FGSO3.
- **Un stage d'initiation aux soins infirmiers est nécessaire pour la validation de la FGSO3.**
Ce stage d'une durée de 4 semaines consécutives doit être effectué à temps complet dans un même établissement hospitalier sur la période de juillet et août. Il pourra être réalisé à l'issue de la PACES et au cours de la FGSO2. Sa validation devra impérativement être effective au semestre 6 de la FGSO3 (UE 11).

Bonification :

Une bonification de 1 à 5 points sera attribuée aux étudiant-e-s ayant pratiqué une activité sportive, par le-la responsable. Ces points seront additionnés à ceux de l'UE 9.

II- PASSAGE AVEC DETTE

Le passage en FGSO3 pourra s'effectuer avec une seule UE non validée (dette) et ne pourra concerner qu'une seule matière (EC) théorique par année.

Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques, 3^{ème} année du 1^{er} cycle (FGSO3) Semestres 5 et 6

PACES	1ER CYCLE		2EME CYCLE		3EME CYCLE	
1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année	6 ^{ème} année	INTERNAT

I – VALIDATION DE L'ANNÉE

Pour être déclaré admis le-la candidat-e doit :

- **Avoir validé l'ensemble des UE (note moyenne supérieure ou égale à 10/20)** en l'absence de notes éliminatoires pour les UE 1 à 9. (Annexe FGSO3).
- **Avoir validé l'UE 10 - UELC**
- **Avoir validé l'UE 11 - e stage d'initiation aux soins infirmiers**
La validation de ce stage d'une durée de 4 semaines consécutives devra s'effectuer à temps complet dans un même établissement hospitalier, et devra impérativement être effective au semestre 6 pour la validation de l'UE 11.
- **Avoir l'attestation de l'AFGSU niveau 1**

Bonification :

Une bonification de 1 à 5 points sera attribuée aux étudiant-e-s ayant pratiqué une activité sportive, par le-la responsable. Ces points seront additionnés à ceux de l'UE 9.

II- VALIDATION DE LA DETTE

L'étudiant-e devra s'acquitter impérativement de sa dette au cours de l'année de FGSO3 afin de valider le DFGSO. A l'issue de la FGSO2, il-elle pourra conserver les notes d'examens terminaux et/ou de contrôle continu supérieures ou égales à la moyenne. Dans ce dernier cas, il-elle dispose d'un délai de 3 jours après transmission des résultats pour indiquer au- à la gestionnaire de scolarité les épreuves qu'il-elle souhaite repasser. Sa décision sera irrévocable.

III - ÉCHANGES ERASMUS

En l'absence de position en rang de classement des étudiant-e-s de FGSO3 en retour ERASMUS pour leur choix de stage de FASO1, c'est le rang de classement de FGSO2 qui sera retenu.

Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Odontologiques, 1^{ère} année du 2^{ème} cycle (FASO1) Semestres 1 et 2

PACES	1ER CYCLE		2EME CYCLE		3EME CYCLE	
1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année	6 ^{ème} année	INTERNAT

I – VALIDATION DE L'ANNÉE

Pour être déclaré admis le-la candidat-e doit :

- **Avoir validé l'ensemble des UE (note moyenne supérieure ou égale à 10)** en l'absence de notes éliminatoires pour les UE 1 à 7 et 10. (Annexe FASO1)
- **Avoir validé l'UE 8 qui comprend une UELC et un Stage hospitalier hors Odontologie**
Cette validation est prononcée par le doyen-la doyenne de la Faculté sur avis du-de la responsable de l'enseignement complémentaire, des Chefs de Service et des Maîtres de Stage ayant reçu les étudiant-e-s.
- **Avoir validé l'UE 10 - Service sanitaire**
Dans le cadre du service sanitaire, l'étudiant doit effectuer un stage. Sa validation est prononcée par le doyen-la doyenne de la Faculté sur avis, du ou des Maîtres de Stage ayant reçu les étudiant-e-s.
La validation de cette UE sera conditionnée par la validation des TD et du stage.
- **Avoir validé l'UE 9 - Vie Hospitalière**
Cette validation est prononcée sur avis du Chef de Service d'Odontologie ou de son représentant-sa représentante.

Bonification :

Une bonification de 1 à 5 points sera attribuée aux étudiant-e-s ayant pratiqué une activité sportive, par le-la responsable. Ces points seront additionnés à ceux de **l'UE 10**.

II- VALIDATION DE LA DETTE

L'étudiant-e devra s'acquitter impérativement de sa dette au cours de l'année de FASO2 afin de valider le DFASO. A l'issue de la FASO1, il-elle pourra conserver les notes d'examens terminaux et/ou de contrôle continu supérieures ou égales à la moyenne. Dans ce dernier cas, il-elle dispose d'un délai de 3 jours après transmission des résultats pour indiquer au- à la gestionnaire de scolarité les épreuves qu'il-elle souhaite repasser. Sa décision sera irrévocable.

Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Odontologiques, 2^{ème} année du 2^{ème} cycle (FASO2) Semestres 3 et 4

PACES 1 ^{ère} année	1ER CYCLE 2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	2EME CYCLE 4 ^{ème} année	5 ^{ème} année	3EME CYCLE 6 ^{ème} année	INTERNAT
---------------------------------	-------------------------------------	------------------------	--------------------------------------	------------------------	--------------------------------------	----------

Suite à la crise sanitaire de la COVID19, le stage hospitalier est neutralisé pour l'année 2020-2021.

I – VALIDATION DE L'ANNÉE

Pour être déclaré-e admis-e le-la candidat-e doit :

- **Avoir validé l'ensemble des UE (note moyenne supérieure ou égale à 10)** en l'absence de notes éliminatoires pour les UE 1 à 7. (Annexe FASO2)
- **Avoir validé l'UE 8 comprenant une UELC et un Stage hospitalier**
Cette validation est prononcée par le doyen-la doyenne de la Faculté sur avis du/de la responsable de l'enseignement complémentaire, des Chefs de Service et des Maîtres de Stage ayant reçu les étudiant-e-s.
- **Avoir validé l'UE 9 - Vie Hospitalière**
Cette validation est prononcée sur avis du Chef de Service d'Odontologie ou de son représentant-sa représentante.
- **Avoir validé le Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique (CSCT)**

Libellé	Barème	Durée	Règles de calcul
Module du CSCT	80		AJ si <10/20 (soit <40/80)
- Prothèses	80	4 questions de 9mn	4/20 (soit 16/80) est éliminatoire
- Odontologie Conservatrice Endodontie	80	4 questions de 9mn	4/20 (soit 16/80) est éliminatoire
- Odontologie Pédiatrique	40	2 questions de 9mn	4/20 (soit 8/40) est éliminatoire
- Parodontologie	80	4 questions de 9mn	4/20 (soit 16/80) est éliminatoire
- Orthopédie Dentofaciale	40	2 questions de 9mn	4/20 (soit 8/40) est éliminatoire
- Chirurgie buccale	80	4 questions de 9mn	4/20 (soit 16/80) est éliminatoire
Épreuve orale	40	40 mn dont : Préparation : 20 mn Oral : 20 mn	8/20 (soit 16/40) est éliminatoire

Pour être admis en troisième cycle (court ou long), l'étudiant-e devra avoir validé l'examen de fin de FASO2 et l'examen du CSCT.

En cas d'échec à l'examen de fin de FASO2 et de réussite au C.S.C.T., il-elle devra redoubler et valider l'examen de fin de FASO2, le C.S.C.T. lui restant **acquis**.

En cas d'échec au C.S.C.T. et de réussite à l'examen de fin de FASO2, il-elle devra **redoubler**, pour valider le C.S.C.T.

Bonification :

Une bonification de 1 à 5 points sera attribuée aux étudiant-e-s ayant pratiqué une activité sportive, par le-la responsable. Ces points seront additionnés à ceux de **l'UE 7**.

II- VALIDATION DE LA DETTE

L'étudiant-e devra s'acquitter impérativement de sa dette au cours de l'année de FASO2 afin de valider le DFASO.

Troisième Cycle des Études Odontologiques 6^{ème} année - (3^{ème} cycle – cycle court) - TCEO1

PACES 1 ^{ère} année	1ER CYCLE 2 ^{ème} année 3 ^{ème} année		2EME CYCLE 4 ^{ème} année 5 ^{ème} année		3EME CYCLE 6 ^{ème} année INTERNAT	
---------------------------------	--	--	---	--	---	--

I – CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Cet examen ne génère pas de points ECTS.

Pour être déclaré-e admis-e le-la candidat-e doit :

- **Avoir validé l'UE 1 (note moyenne supérieure ou égale à 10)** en l'absence de notes éliminatoires (Annexe 6^{ème} Année – TCEO1)
- **Avoir validé l'UE 2 - UELC**
- **Avoir validé l'ensemble des stages UE 4, 5, 6**
Cette validation est prononcée par le doyen-la doyenne de la Faculté sur avis du-de la responsable des enseignements, du-de la Chef-fe de Service d'Odontologie et du Maître de Stage ayant reçu les étudiant-e-s.

Bonification :

Une bonification de 1 à 5 points sera attribuée aux étudiant-e-s ayant pratiqué une activité sportive, par le-la responsable. Ces points seront additionnés à ceux de **l'UE 1**.

Les stages hospitaliers ne font pas l'objet d'une 2^{ème} session.

UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS PAR ANNÉE

SEMESTRE 1 (S3)

MATIERE OU EC	INTITULE	RESPONSABLE EC	ECTS	NOMBRE D'HEURES						CONTRÔLE DES CONNAISSANCES					
				CM	ED/TD	TP	DISTANTIEL	CLINIQUE	STAGE	COEFFICIENT			CONTRÔLE TERMINAL		
										TOTAL	CC	CT	DURÉE ÉPREUVE	MODALITÉS	
UE1 – RECONSTITUTION ET REMPLACEMENT DES DENTS															
M1	Biomatériaux	B. GROSGOGEAT	12		6						1,5	0,25	1,25	1h30	ECRIT
M2	Odontologie conservatrice	M. LUCCHINI		8							1,5	-	1,5	1h30	ECRIT
M3	Prothèses	S. VIENNOT		5	4,5						2	1	1	1h30	ECRIT
M4	TP Préclinique-Odontologie conservatrice	M. LUCCHINI				22					3	2	1	2 x 2h	PRATIQUE
M5	TP Préclinique – Prothèse	M. DUCRET				24					3	2	1	3 h	PRATIQUE
M6	TP Gestuelle clinique - OCE	C. VILLAT				9					1	0,3	0,7	30 min	PRATIQUE
UE2 – STRUCTURE ET PATHOLOGIE INFECTIEUSE DE LA DENT															
M2	Histologie et Histopathologie Dentaire	J-C. FARGES	7	16							1,5	-	1,5	1h	ECRIT
M7	Écosystème buccal et dysbiose	F. CARROUEL			12						1,5	0,75	0,75	1h30	ECRIT
M6	TP Écosystème buccal et dysbiose	F. CARROUEL				4					0,5	-	0,5	30 min	ECRIT
UE3 – ANATOMIE DENTAIRE															
M1	Anatomie dentaire	C. GIVOIS / O. ROBIN	3	2							1	-	1	1h	ECRIT
M2	TP Anatomie dentaire	C. GIVOIS / O. ROBIN				19					3	2	1	3 h	PRATIQUE
UE4 – DÉVELOPPEMENT ET PATHOLOGIES GENETIQUES DES MAXILLAIRES ET DES DENTS															
M3	Biologie du développement oro-facial	J-C. FARGES	8	16							1,5	-	1,5	1h	ECRIT
M4	Généétique et Histopathologie des Anomalies dentaires	F. CARROUEL			10						1,5	0,75	0,75	1h30	ECRIT

SEMESTRE 2 (S4)

MATIERE OU EC	INTITULE	RESPONSABLE EC	ECTS	NOMBRE D'HEURES						CONTRÔLE DES CONNAISSANCES					
				CM	ED/TD	TP	DISTANTIEL	CLINIQUE	STAGE	COEFFICIENT			CONTRÔLE TERMINAL		
										TOTAL	CC	CT	DURÉE ÉPREUVE	MODALITÉS	
UE6 – RECONSTITUTION ET REMPLACEMENT DES DENTS															
M1	TP Préclinique - Odontologie conservatrice	M. LUCCHINI	10				25				3	1	2	2 x 2h	PRATIQUE
M2	TP Préclinique – Prothèse	M. DUCRET					21				3	2	1	1h30	PRATIQUE
M3	TP Gestuelle - Prothèse f kée	S. VIENNOT					7,5				1	-	1	1h30	PRATIQUE
UE7 – ANATOMIE CRANO-FACIALE ET IMAGERIE															
M1	Anatomie de la tête et du cou	S. VEYRE	5	8							1,5	-	1,5	1h30	ECRIT
M2	Imagerie médicale	T. FORTIN		1,5	3						1	0,25	0,75	1h	ECRIT
M3	TP Anatomie de la tête et du cou	S. VEYRE				8					1	-	1	30 min	PRATIQUE
M4	TP Anatomie dentaire	C. GIVOIS / O. ROBIN		0,5	12						1,5	1	0,5	3h	PRATIQUE
UE8 – HISTOLOGIE – PHYSIOLOGIE															
M1	Histologie générale	S. NATAF	6		6						1	0,5	0,5	1h	ECRIT
M2	Neurophysiologie	O. ROBIN		8							1,5	-	1,5	1h30	ECRIT
M3	Physiologie oro-faciale	O. ROBIN		10							1,5	-	1,5	1h30	ECRIT
UE11 – INFECTIOLOGIE – IMMUNOLOGIE GENERALE ET DENTAIRE															
M1	Infectiologie	F. CARROUEL	5		10						2	1	1	2h	ECRIT
M2	Immunologie générale et dentaire	M. BEKHOUCHE			12						1,5	0,75	0,75	1h30	ECRIT
UE9 – ANGLAIS ET RECHERCHE DOCUMENTAIRE															
M2	TD Init à la recherche documentaire	D. SEUX	1		2						0,25	-	0,25	-	ECRIT
M3	Semaine intensive d'anglais	B. SCHAFF			30						0,5	0,38	0,12	15 min.	ORAL
M4	Bonus sport	L. GUYOTOT		Bonif cat bn de 1 à 5 points ajoutée à l'UE9, si possible mathématiquement											
UE10 – UNITE D'ENSEIGNEMENT LIBREMENT CHOISI															
M1	UELC	D. SEUX	2								VALIDATION SANS NOTE				
UE13 - STAGE PROTHESE															
M1	Stage prothèse	M. DUCRET	1							50	VALIDATION SANS NOTE				

SEMESTRE 1 (S5)

MATIERE OU EC	INTITULE	RESPONSABLE EC	ECTS	NOMBRE D'HEURES					CONTRÔLE DES CONNAISSANCES						
				CM	ED/TD	TP	DISTANTIEL	CLINIQUE	STAGE	COEFFICIENT			CONTRÔLE TERMINAL		
										TOTAL	CC	CT	DURÉE ÉPREUVE	MODALITÉS	
UE1 – RECONSTITUTION ET REMPLACEMENT DES DENTS															
M1	Odontologie conservatrice et endodontie	T. SELLI / C. VILLAT	12		7						1	0,5	0,5	1h	ECRIT
M3	Prothèse fixée	R. NOHARET		12	1,5						1	0,25	0,75	1h	ECRIT
M4	TP Prothèse partielle amovible métallique	C. JEANNIN				15					1	1	-	-	-
M5	TP Préligne Prothèse fixée – O.C.E	R. NOHARET / C. VILLAT				59					6	6	-	-	-
UE2 – STRUCTURE ET PATHOLOGIES DU PARODONTE ET DES MUQUEUSES BUCCALES															
M1	Anatomo-pathologie générale et osseuse	F. VIRARD	8	6	1,5						1	0,25	0,75	1h	ECRIT
M2	Oncologie-Hématologie	A-G. CHAUX / A. LAFON			6						1	0,5	0,5	1h	ECRIT
M3	Histologie et Histopathologie des tissus parodontaux et des muqueuses buccales	M. BEKHOUCHE / F. VIRARD			6						1	0,5	0,5	1h	ECRIT
UE4 – SANTE PUBLIQUE, HYGIENE ET PREVENTION - SERVICE SANITAIRE															
M1	Hygiène - prévention - promotion de la santé - service sanitaire	B. COMTE	10	1,5	8						1,5	0,75	0,75	1h	ECRIT
M2	Prévention des infections liées aux soins	B. COMTE			6,5						1	0,25	0,75	1h	ECRIT
M3	Santé publique - service sanitaire	L. LAFOREST			8		20				1	0,5	0,5	1h	ECRIT
M4	TP Prévention - service sanitaire	B. COMTE / D. SEUX				10					1	-	1	1h	ECRIT
M5	TP Prévention des IAS	F. CARROUEL				10					1	-	1	30 min.	PRATIQUE

SEMESTRE 2 (S6)

MATIERE OU EC	INTITULE	RESPONSABLE EC	ECTS	NOMBRE D'HEURES					CONTRÔLE DES CONNAISSANCES						
				CM	ED/TD	TP	DISTANTIEL	CLINIQUE	STAGE	COEFFICIENT			CONTRÔLE TERMINAL		
										TOTAL	CC	CT	DURÉE ÉPREUVE	MODALITÉS	
UE6 – RECONSTITUTION ET REMPLACEMENT DES DENTS															
M1	Pathologie dentaire – Équilibre fonctionnel	C. VILLAT / C. JEANNIN	10		6						1	0,5	0,5	1h	ECRIT
M3	Biomatériaux	B. GROSGOGÉAT			6						1	0,5	0,5	1h	ECRIT
M5	TP Préligne Prothèse fixée – O.C.E	R. NOHARET / C. VILLAT				60					6	3	3	2x2h30	PRATIQUE
M6	TP Prothèse partielle amovible métallique	C. JEANNIN				15					1	0,5	0,5	1h30	PRATIQUE
UE3 – ODONTOLOGIE CHIRURGICALE ET PARODONTOLOGIE															
M1	Médecine et chirurgie buccale	T. FORTIN	5		6						1,5	0,75	0,75	1h30	ECRIT
M2	Parodontologie	K. GRITSCH			4		6				1,5	-	1,5	1h	ECRIT
M3	TP Chirurgie buccale	A-G. CHAUX				6,5					0,5	-	0,5	20 min.	PRATIQUE
M4	TP Parodontologie	K. GRITSCH				6					VALIDATION SANS NOTE				
UE7 – PHARMACOLOGIE, PSYCHOLOGIE ET SEMIOLOGIE MÉDICALES															
M1	Pharmacologie	A. LAFON	5		4,5		3				1,5	0,75	0,75	1h	ECRIT
M3	Sémiologie et pathologie médicale	A-G. CHAUX / A. LAFON			1,5		4,5				2	1	1	1h	ECRIT
M5	TD Psychologie Médicale	B. COMTE / T. HUEBER			9						0,5	-	0,5	1h	ECRIT
UE8 – ORTHOPÉDIE DENTO-FACIALE ET ODONTOLOGIE PÉDIATRIQUE															
M1	Odontologie pédiatrique	J-J. MORRIER / B. THIVICHON	5		4,5						1	0,5	0,5	1h	ECRIT
M2	Orthopédie Dento-faciale	C. PERNIER			24						2	-	2	1h	ECRIT
UE9 – ANGLAIS															
M1	Anglais	B. SCHAFF	2			30					1,5	1,38	0,12	30 min.	ORAL
M2	Bonus sport	L. GUYOTOT			Bonification de 1 à 5 points ajoutée à l'UE9, si possible mathématiquement										
UE10 – UNITÉ D'ENSEIGNEMENT LIBREMENT CHOISI															
M1	UELC	D. SEUX	2								VALIDATION SANS NOTE				
UE11 – INITIATION AUX SOINS INFIRMIERS															
M1	Stage d'initiation aux soins infirmiers	D. SEUX	1							4 semaines	VALIDATION SANS NOTE				

SEMESTRE 1 (S1)

MATIERE OU EC	INTITULE	RESPONSABLE EC	ECTS	NOMBRE D'HEURES						CONTRÔLE DES CONNAISSANCES					
				CM	ED/TD	TP	DISTANTIEL	CLINIQUE	STAGE	COEFFICIENT			CONTRÔLE TERMINAL		
										TOTAL	CC	CT	DURÉE ÉPREUVE	MODALITÉS	
UE1 – RECONSTITUTION ET REMPLACEMENT DES DENTS															
M1	Odontologie prothétique	C. MILLET	14	13			21				3	-	3	2h	ECRIT
M3	TD O.C.E.	P. FARGE			6						1	-	1	45 min.	ECRIT
M5	TP O.C.E.	J-C. MAURIN				9					VALIDATION SANS NOTE				
M6	TP Prothèses totales	C. MILLET				12					VALIDATION SANS NOTE				
M7	Protocoles et act vités cliniques	J-C. MAURIN / C. JEANNIN				18		240			VALIDATION SANS NOTE - Validat on TP pour accès à la prat que clinique				
UE2 - CHIRURGIE ORALE, PARODONTOLOGIE ET PATHOLOGIES DE L'APPAREIL MANDUCATEUR															
M1	Parodontologie	K. GRITSCH / D. CHACUN	10		12		10				2	-	2	1h	ECRIT
M2	Algies et dysfonct onnements de l'appareil manducateur (ADAM)	O. ROBIN			15						1	-	1	45 min.	ECRIT
M3	Médecine et chirurgie orales	T. FORTIN			33						2	-	2	2h	ECRIT
M5	Clinique Chirurgie orale	A. LAFON						35			2	-	2	?	CLINIQUE
UE3 – PATHOLOGIE ET THERAPEUTIQUE MEDICALES															
M2	Pathologie médicale et chirurgicale	T. FORTIN	3	9							1	-	1	1h	ECRIT
M3	Immunologie clinique	B. THIVICHON					8				1	-	1	1h	ECRIT
UE4 – RADIOPROTECTION															
M1	TD Radioprotect on	K. GRITSCH	1		8						1	-	1	1h	ECRIT
UE11 – VIE HOSPITALIERE															
M1	Vie hospitalière	J-C. FARGES	2								VALIDATION SANS NOTE – Carnet de Stage				

SEMESTRE 2 (S2)

MATIERE OU EC	INTITULE	RESPONSABLE EC	ECTS	NOMBRE D'HEURES						CONTRÔLE DES CONNAISSANCES					
				CM	ED/TD	TP	DISTANTIEL	CLINIQUE	STAGE	COEFFICIENT			CONTRÔLE TERMINAL		
										TOTAL	CC	CT	DURÉE ÉPREUVE	MODALITÉS	
UES – RECONSTITUTION ET REMPLACEMENT DES DENTS															
M1	Odontologie prothétique	S. VIENNOT	11	39							3	-	3	1h30	ECRIT
M2	Clinique O.C.E.	J-C. MAURIN						67,5			5	-	5	Semestre	CLINIQUE
M3	TD O.C.E.	P. FARGE			4,5						1	-	1	1h	ECRIT
M4	Clinique Prothèses	C. JEANNIN						67,5			5	-	5	Semestre	CLINIQUE
M5	TP Céramique	S. VIENNOT				12					VALIDATION SANS NOTE, présent el				
M5	TP C.F.A.O.	M. DUCRET			4,5					VALIDATION SANS NOTE, présent el					
UE6 – CHIRURGIE ORALE, PARODONTOLOGIE ET IMPLANTOLOGIE															
M1	Parodontologie	K. GRITSCH / D. CHACUN	7		6	0	10				1	-	1	1h	ECRIT
M4	Clinique Parodontologie	K. GRITSCH / D. CHACUN						24			3	-	3	Semestre	CLINIQUE
	TP Parodontologie	K. GRITSCH / D. CHACUN				5					VALIDATION SANS NOTE				
M2	Pharmacologie clinique - Anesthésiologie	A. LAFON			17						1	-	1	1h	ECRIT
M3	Implantologie	P. EXBRAYAT			30						2	-	2	1h	ECRIT
M5	Clinique Chirurgie orale	A. LAFON					35			3	-	3	Semestre	CLINIQUE	
UE7 – ODONTOLOGIE PÉDIATRIQUE ET ORTHOPÉDIE DENTO-FACIALE															
M1	Odontologie pédiatrique	J-J. MORRIER / C. KHOURY	6	30							3	-	3	1h30	ECRIT
M3	TP-TD Odontologie pédiatrique	J-J. MORRIER / C. KHOURY				5,5	15				2	1	1	1h	PRATIQUE
M2	Orthopédie dento-faciale	C. PERNIER			17,5						2	-	2	1h	ECRIT
UE8 – UNITÉ ENSEIGNEMENT LIBREMENT CHOISI ET STAGE HOSPITALIER															
M1	UJELC	D. SEUX	2	80							VALIDATION SANS NOTE				
M2	Stage hospitalier hors Odontologie	D. SEUX							50		VALIDATION SANS NOTE				
UE9 – VIE HOSPITALIERE															
M1	Vie hospitalière	J-C. FARGES	2								VALIDATION SANS NOTE				
UE10 – SERVICE SANITAIRE															
M2	TD Préparat on et validat on des act ons	L. LAFOREST	2		6						1	1	-	-	-
M1	Stages service sanitaire	L. LAFOREST							10,5 jours		VALIDATION SANS NOTE : AMIS/AJ				
	Bonus sport	L. GUYOTOT			Bonif cat on de 1 à 5 points ajoutée à l'UE10, si possible mathémat quement										

SEMESTRE 1 (S3)

MATIERE OU EC	INTITULE	RESPONSABLE EC	ECTS	NOMBRE D'HEURES						CONTRÔLE DES CONNAISSANCES					
				CM	ED/TD	TP	DISTANTIEL	CLINIQUE	STAGE	COEFFICIENT			CONTRÔLE TERMINAL		
										TOTAL	CC	CT	DURÉE ÉPREUVE	MODALITÉS	
UE1 – RECONSTITUTION ET REMPLACEMENT DES DENTS															
M4	Odontologie conservatrice, endodontie	D. SEUX	14	30							1,5	-	1,5	1h	ECRIT
M2	Clinique O.C.E	J-C. MAURIN						90			7	-	7	semestre	CLINIQUE
M1	Odontologie prothétique	C. MILLET		16			14				2	-	2	1h	ECRIT
M3	Clinique prothèses	C. JEANNIN						105			6	-	6	semestre	CLINIQUE
UE2 CHIRURGIE ORALE, PARODONTOLOGIE ET IMPLANTOLOGIE															
M1	Parodontologie	K.GRITSCH / K. SY	11	0	4		12				1,5	-	1,5	1h	ECRIT
M3	TP parodontologie	K.GRITSCH / K. SY						0			VALIDATION SANS NOTE				
M2	Chirurgie Orale	A-G. CHAUX		46							3	-	3	1h30	ECRIT
M4	Clinique Chirurgie orale	A-G. CHAUX						45			3	-	3	semestre	CLINIQUE
M6	TP Implantologie	P. EXBRAYAT				10					VALIDATION SANS NOTE				
UE3 ORTHOPEDIE DENTO-FACIALE ET ODONTOLOGIE PEDIATRIQUE															
M1	Orthopédie dento-faciale	S. CHAUTY	3	13						2	-	2	1h	ECRIT	
M2	Odontologie pédiatrique	J-J. MORRIER		14						1	-	1	1h	ECRIT	
UE10 VIE HOSPITALIERE															
M1	Vie Hospitalière	J.C FARGES / D. SEUX	2	VALIDATION SANS NOTE : ADMIS/AJ											

SEMESTRE 2 (S4)

MATIERE OU EC	INTITULE	RESPONSABLE EC	ECTS	NOMBRE D'HEURES						CONTRÔLE DES CONNAISSANCES					
				CM	ED/TD	TP	DISTANTIEL	CLINIQUE	STAGE	COEFFICIENT			CONTRÔLE TERMINAL		
										TOTAL	CC	CT	DURÉE ÉPREUVE	MODALITÉS	
UE4 – RECONSTITUTION ET REMPLACEMENT DES DENTS															
M1	Biomatériaux	B. GROSGOGEAT	12	14						1	-	1	1h	ECRIT	
M3	Clinique O.C.E	J-C. MAURIN						90			7	-	7	semestre	CLINIQUE
M5	Clinique prothèses	C. JEANNIN						105			8	-	8	semestre	CLINIQUE
UE5 – CHIRURGIE ORALE, PARODONTOLOGIE, IMPLANTOLOGIE ET ANATOMO-PATHOLOGIE															
M1	Anatomo-pathologie	F. VIRARD	7	10						1	-	1	1h	ECRIT	
M5	Clinique Chirurgie orale	A-G. CHAUX						45			3	-	3	semestre	CLINIQUE
M3	Parodontologie	K.GRITSCH / K. SY		0	3		7,5				1	-	1	1h	ECRIT
M6	Clinique Parodontologie	K.GRITSCH / K. SY						45			3	-	3	semestre	CLINIQUE
	TP Parodontologie	K.GRITSCH / K. SY				4,5					VALIDATION SANS NOTE				
M4	Implantologie	P. EXBRAYAT		26							2	-	2	1h	ECRIT
M8	Clinique Implantologie	P. EXBRAYAT		20							VALIDATION SANS NOTE : ADMIS/AJ				
UE6 – ODONTOLOGIE PEDIATRIQUE ET ORTHOPEDIE DENTO-FACIALE															
M1	Odontologie pédiatrique	C. KHOURY	5	14											
M2	Clinique – TD Odontologie pédiatrique	J-J. MORRIER / B. THIVICHON		6				45							
M3	Clinique – TD ODF	C. PERNIER		48				3							
UE7 – SANTE PUBLIQUE, DROIT MEDICAL, ERGONOMIE															
M1	Santé Publique	L. LAFOREST	2	15						1	-	1	1h	ECRIT	
M3	TD droit médical	B. COMTE / N. MICHEL				4,5					0,5	-	0,5	1h30	ECRIT
M2	Ergonomie	B. COMTE		9							1	-	1	1h	ECRIT
	Bonus sport	L. GUYOTOT		Bonif état bn de 1 à 5 points ajoutée à l'UE7, si possible mathématiquement											
UE8 – ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE ET STAGE HOSPITALIER															
M1	UELC	D. SEUX	2	80						VALIDATION SANS NOTE					
M2	Stage hospitalier hors Odontologie	D. SEUX		Suite à la crise sanitaire du COVID19, le stage hospitalier est neutralisé pour l'année 2020-2021											
UE9 – VIE HOSPITALIERE															
M1	Vie Hospitalière	J-C. FARGES / D. SEUX	2	VALIDATION SANS NOTE : ADMIS/AJ											

SEMESTRE UNIQUE

MATIERE OU EC	INTITULE	RESPONSABLE EC	ECTS	NOMBRE D'HEURES						CONTRÔLE DES CONNAISSANCES					
				CM	ED/TD	TP	DISTANTIEL	CLINIQUE	STAGE	COEFFICIENT			CONTRÔLE TERMINAL		
										TOTAL	CC	CT	DURÉE ÉPREUVE	MODALITÉS	
UE1															
M1	Psychologie	B. COMTE / T. HUEBER	NA	6		3					1	-	1	1h	ECRIT
M2	TD Insert ion professionnelle	B. COMTE			34						2,5	-	2,5	1h	ECRIT
M3	Droit médical et expert ise appliqués à l'odontologie	B. COMTE		8	3						1	-	1	1h	ECRIT
M4	Odontologie du sport	C. MILLET		3							0,5	-	0,5	30 min.	ECRIT
M5	Implantologie	P. EXBRAYAT		20							2	-	2	1h	ECRIT
M6	Bonus Sport	L. GUYOTOT		Bonif cat ion de 1 à 5 points ajoutée à l'UE1 si possible mathémat quement											
UE2															
UE2	UELC	D. SEUX	NA								VALIDATION SANS NOTE : ADMIS/AJ				
UE4															
UE4	Stage hospitalier *	J-C. FARGES – D. SEUX	NA					450	450	VALIDATION SANS NOTE : ADMIS/AJ					
UE5															
UE5	Stage act f *	D. SEUX	NA					250	250	VALIDATION SANS NOTE : ADMIS/AJ					
UE6															
UE6	Stage d'act ions de prévent ion d'intérêt général ou de santé publique *	B. COMTE	NA					30	30	VALIDATION SANS NOTE : ADMIS/AJ Présent el en cabinet dentaire (pendant le stage act f)					

* Les stages hospitaliers ne font pas l'objet d'une seconde session

NA : non applicable

UNITES D'ENSEIGNEMENT LIBREMENT CHOISIES (U.E.L.C)

Cet enseignement doit avoir obligatoirement lieu le jeudi après-midi ou pendant une vacation libre

	ENSEIGNEMENTS	POUR	OBJECTIFS	CAPACITÉ D'ACCUEIL	DURÉE	LIEU	VALIDATION	RESPONSABLES
1	Activités Electives et Associatives	Etudiants élus de FGSO3, FASO1, FASO2	Implication dans la vie universitaire ou associative - Validation de l'UE Engagement citoyen				Assiduité + Rapport d'activité + UE Engagement citoyen	Pr D. SEUX
2	Assistance à l'Activité Hospitalière d'Orthopédie Dento-Faciale	FASO1 FASO2	Assistance dans l'UF d'ODF	1 par vacation	1 vacation de 3h hebdomadaire toute l'année	CSD - UF d'ODF	Assiduité + Implication au sein de l'UF	Dr C. PERNIER
3	Assistance à l'Activité Hospitalière de Traitement des ADAM	FASO2 FASO1	Assistance dans l'UF d'ADAM	1 par vacation	1 vacation de 3h hebdomadaire toute l'année (lundi vacation 1, mercredi vacations 2 et 3, vendredi vacation 1)	CSD - UF d'ADAM	Assiduité et activité clinique	Pr O. ROBIN
4	Assistance à l'Activité Hospitalière de Chirurgie	FASO2 FASO1	Assistance dans l'UF de chirurgie	3 par vacation	1 vacation de 3h hebdomadaire pendant un semestre	CSD - UF de chirurgie	Assiduité + Implication au sein de l'UF	Dr A-G. CHAUX
5	Assistance à l'Activité Hospitalière d'Implantologie	FASO2	Perfectionnement clinique en implantologie	2	1 vacation de 3 h hebdomadaire toute l'année (mardi après-midi)	CSD - UF d'implantologie	Assiduité	Dr T. FORTIN
6	Assistance à l'Activité Hospitalière de Parodontologie	FASO2 FASO1	Perfectionnement clinique en parodontologie : diagnostic, plan de traitement, assistances bilan paro, assistances opératoires, chirurgies parodontales et muco-gingivales	2 par vacation	1 vacation de 3h hebdomadaire pendant un semestre	CSD - UF de parodontologie	Assiduité + Implication au sein de l'UF	Pr K. GRITSCH
7	Assistance à l'activité de "Soins Spécifiques et Médecine bucco-dentaire"	FASO2 FASO1	Participation à la consultation et aux soins spécifiques	2 (lundi vac 1 : FASO1 lundi vac 2 : FASO2)	Pour une durée minimale de semaines consécutives compte tenu des impératifs de la consultation	CSD – UF polyclinique	Assiduité	Pr P. FARGE
8	Assistance à l'Enseignement d'Anglais	FGSO3, FASO1, FASO2 (étudiants avec un très bon niveau d'anglais)	Aide à l'enseignement de l'anglais : Animation de cours d'anglais des FGSO2 (organiser et animer un débat sur un thème choisi, présentation d'un film) + Traduction de documents pédagogiques	3	1 vacation de 3 h hebdomadaire toute l'année	Faculté	Assiduité	B. SCHAFF
9	Assistance à l'Enseignement des TP d'Anatomie Dentaire	FASO2, FASO1 FGSO3	Aide à l'enseignement des TP d'anatomie dentaire des FGSO2	4 par vacation	10 vacations de 3h (mardi matin ou après-midi)	Faculté	Assiduité	Dr C. GIVOIS
10	Assistance à L'Enseignement des TP d'Anatomie Tête et Cou	FGSO3 (en priorité), FASO1, FASO2 (étudiants avec un très bon niveau d'anatomie)	Aide à l'enseignement des TP d'anatomie de la tête et du cou des FGSO2 + Présence facultative à des dissections	8 (mardi)	4 vacations de 2h (TP) + aide à la préparation du TP + Assistance aux dissections (facultatif)	Faculté	Assiduité	Dr S. VEYRE
11	Assistance à l'Enseignement des TP d'Odontologie Conservatrice	FASO2 (étudiants avec un très bon niveau d'OCE)	Aide à l'enseignement des TP d'odontologie conservatrice des FGSO2	4 (maxi 2 par vac)	1 vacation de 3 h hebdomadaire toute l'année	Faculté	Assiduité	Pr J-C. MAURIN

12	Assistance à l'Enseignement des TP de Prothèse	FASO2 (étudiants avec un très bon niveau de prothèse adjointe en TP)	Aide à l'enseignement des TP de prothèse des FGSO2	4 (2 le lundi vac 2 ; 2 le lundi vac 3)	1 vacation de 3 h hebdomadaire toute l'année	Faculté	Assiduité	Dr M. DUCRET
13	Assistance à l'Enseignement des TP d'Odontologie Conservatrice/Prothèse	FASO2 (étudiants avec un très bon niveau d'OCE et de prothèse fixée)	Aide à l'enseignement des TP d'odontologie conservatrice et de prothèse des FGSO3	8 pour TP FGSO3 (maxi 2 par vac)	1 vacation de 4h hebdomadaire toute l'année	Faculté	Assiduité + implication dans l'enseignement	Dr C. VILLAT Dr R. NOHARET
14	Assistance à l'Enseignement des TP d'Odontologie Pédiatrique	FASO2 (étudiants avec un très bon niveau d'odontologie pédiatrique)	Aide à l'enseignement des TP d'odontologie pédiatrique des FASO1	1	20 vacances (mardi après-midi)	Faculté	Assiduité	Pr J-J. MORRIER
15	Assistance à l'Enseignement des TP de Prothèse Totale	FASO2	Aide à l'enseignement des TP de prothèse totale des FASO1	2	1 vacation de 3h hebdomadaire pendant un semestre	Faculté	Assiduité	Pr C. MILLET
16	Assistance à la recherche clinique	FASO2 FASO1	Participation des étudiants aux différentes étapes de la réalisation d'un projet de recherche clinique	6 (2 par vacation)	1 vacation de 3h hebdomadaire toute l'année (vacation 1, vacation 2, vacation 3)	CSD	Assiduité + Implication	Pr B. GROSGOGEAT
17	Consultation de prévention bucco-dentaire à l'intention des étudiants de Lyon 1	FASO2	Perfectionnement clinique	1	Vacation 2 les mardis toute l'année	CSD- UF OCE	Assiduité+ Implication	Pr D. SEUX
18	Assistance bloc opératoire	FASO2	Assistance des interventions au bloc opératoire dans le service de chirurgie	1	Vacation 2 les mardis toute l'année	CSD – UF chirurgie	Assiduité	Dr S. VEYRE
19	Histoire de l'Art Dentaire	FGSO3 FASO1 FASO2	Connaître l'histoire de l'art dentaire	4	1 vacation de 3h hebdomadaire toute l'année (jeudi après-midi)	Faculté	Assiduité + Travail personnel (Mémoire, poster ou présentation Power Point)	Pr D. SEUX Dr C. DESBOIS
20	Hygiène Bucco-Dentaire en Carcinologie	FASO2	Dépistage et enseignement de l'hygiène bucco-dentaire chez les patients sous chimio- ou radiothérapie cervico-faciale	2	1 vacation hebdomadaire	Centre Léon Bérard	Assiduité	Dr A-G. CHAUX
21	Initiation à la Recherche Expérimentale	FGSO3 FASO1 FASO2	Compléter l'enseignement théorique, découvrir l'apprentissage par problème et s'initier à la recherche	10	2 x 1h30 de formation aux ressources documentaires à la BU Santé + 32h de TP (8 séances de 4h) + travail personnel	Rockefeller + Faculté (Labo Pr Grosgeat)	Assiduité + Mémoire	Pr B. GROSGOGEAT
22	Préparation à l'Internat	FASO2 TCEO1	Préparation au concours de l'Internat			Faculté	Assiduité	Pr C. VILLAT
23	Préparation de la Thèse d'Exercice	TCEO1	Choix et dépôt d'un sujet, recherche bibliographique, analyse, rédaction du mémoire (15 pages minimum)		2 x 1h30 de formation aux ressources documentaires à la BU Santé + 80h de travail personnel	Rockefeller + Faculté	Assiduité + Mémoire	Pr D. SEUX

24	Sciences Humaines et Sociales	FGSO2 FGSO3	Soutien scolaire des enfants en difficulté (AFEV) + (Association Urgence Social Rue)	AFEV : 20 FGSO2 20 FGSO3 Samu Social : 4	1 vacation hebdomadaire toute l'année		Assiduité	Pr D. SEUX
25	Stage de Sensibilisation à la Vie Professionnelle	FGSO2 FGSO3	Acquérir une connaissance des différents aspects du métier de chirurgien-dentiste	non limité (ne peut être réalisé qu'une seule fois)	1 vacation hebdomadaire toute l'année le jeudi après-midi	Cabinet dentaire (Praticien = Maître de stage) (stage à effectuer avant fin mars)	Assiduité + Rapport d'activité à rendre avant le 15 avril	Pr D. SEUX
26	Tutorat en Odontologie Conservatrice	FASO2	Encadrement des étudiants, inlays et onlays en composite, préparation de facettes directes et indirectes en composite, blanchiment, restaurations complexes en amalgames, cariologie, laser	6 (3 étudiants par vacation)	1 vacation de 3h hebdomadaire toute l'année (lundi vacation 3, mercredi vacation 3)	CSD - UF d'OCE	Assiduité + Activité clinique	Pr J-C. MAURIN Pr C. VILLAT
27	Tutorat en Prothèses	FASO2	Encadrement des étudiants. Approfondissement des connaissances. Aide à l'élaboration des plans de traitement prothétique. Réalisation de cas cliniques "complexes".	2	1 vacation de 3h hebdomadaire toute l'année	CSD - UF de prothèse et Laboratoire de prothèse	Assiduité	Dr R. NOHARET
28	Unité d'Enseignement de première année de Master	FGSO, FASO, TCEO1	Suivre l'enseignement d'une UE de Master 1 Recherche	Inscription préalable dans le Département de Biologie Humaine			Assiduité aux cours de l'UE	Pr B. GROSGOGÉAT
29	Assistance de bloc opératoire et consultations de médecine bucco-dentaire pédiatrique	FASO1	Apprentissage des techniques d'aide opératoire au bloc, abord de l'enfant en consultations, pathologies générales, maladies rares et syndromes pluriformes	2	tous les jeudis de 8h à 16h avec alternance des étudiants 1 jeudi/2 ou alternance semestrielle	Hôpital Femme Mère Enfant	Assiduité et présentation d'un cas clinique	Pr P. FARGE
30	Assistance Manifestations odontologiques associées aux maladies rares	FASO1	Assistance lors des consultations destinées aux patients atteints de maladies rares	1 par vacation (2 étudiants / an)	1 vacation de 3h hebdomadaire par semestre (2 étudiants / an)	CSD – UF odontologie pédiatrique	Assiduité	Pr J-J. MORRIER
31	Enseignement Optionnel en chirurgie orale	FASO1 FASO2	Maîtrise d'une intervention au bloc opératoire sous anesthésie locale (de l'indication au geste et aux consignes post-opératoires)	2 par vacation (4 étudiants / an)	1 vacation de 3h hebdomadaire par semestre (4 étudiants / an)	CSD – UF Chirurgie		Dr A. LAFON Dr A-G. CHAUX
32	Assistance Implantologie clinique	FASO2	Réalisation de plans de traitement et traitements implantaires, aides opératoires	2 par vacation (8 étudiants / an)	2 vacations de 3h hebdomadaires par semestre (mardi vac 3 - jeudi vac 2)	CSD	Assiduité	Dr P. EXBRAYAT
33	Apprentissage relationnel par simulation humaine en OCE	FASO1	Séances de simulation humaine avec jeux de rôle afin d'évaluer l'approche comportementale de l'étudiant face à son patient	8 semestre 2	6 séances + travail personnel semestre 1 ou 2 (Jeudi vac 2)	Faculté - salle de prévention	Assiduité + travail personnel	Pr J-C. MAURIN Pr D. SEUX

34	Parodontologie Hospitalière	FASO2	Assistance aux projets de Recherche Clinique et aux activités de soins en Parodontologie	1 par vacation (2 étudiants/an)	1 vacation de 3h hebdomadaire par semestre (2 étudiants / an)	CSD – UF Parodontologie	Assiduité implication dans l'UF	Dr K. GRITSCH
35	Interactivité autour de la prescription médicale (UELC)	FASO1 FASO2	Détecter les pièges liés à la rédaction des ordonnances Prescrire de façon adaptée et méthodique (terrain particulier, galénique, allergies)	2	2 séances en salle informatique (Buire) (2 vacations) 6 vacations en clinique + travail personnel	Faculté : salle informatique et au CSD	Assiduité et implication dans l'organisation des prescriptions dans le service	Dr A. LAFON Dr A-G. CHAUX
36	Gestion des complications implantaires	FASO2	Assister un étudiant de T1 à la prise en charge des complications en implantologie	3	Mardi vacation 1, 2, 3 (1 étudiant/vacation)	CSD	Assiduité	Dr A. LAFON Dr L. VENET
37	UELC pluridisciplinaire de prévention en santé	FGSO3 FASO1		5	18 h en présentiel au S2 + 20h de travail personnel, notamment en e-learning	Rockefeller	Assiduité	Dr B. THIVICHON
38	Tutorat en CFAO	FASO2	Approfondissement des connaissances. Réalisation de cas cliniques « complexes » et en numérique	2	1 vacation de 3h hebdomadaire toute l'année (vacation 2 du mercredi)	CSD – UF de prothèse et Laboratoire de prothèse	Assiduité	Dr M. DUCRET

LISTE DES ABRÉVIATIONS	
Association de la Fondation Etudiante pour la Ville	AFEV
Attestation de Formation aux gestes et soins d'urgences	AFGSU
Centre de soins dentaires	CSD
Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique	CSCT
Commission Formation et Vie Universitaire	CFVU
Contrôle Continu	CC
Contrôle Terminal	CT
Cours Magistraux	CM
Diplôme d'Études Spécialisées	DES
Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Odontologiques	DFASO
Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques	DFGSO
Élément constitutif	EC
Enseignement dirigé	ED
Formation Approfondie en Sciences Odontologiques, 1 ^{ère} année	FASO1
Formation Approfondie en Sciences Odontologiques, 2 ^{ème} année	FASO2
Formation Générale en Sciences Odontologiques, 2 ^{ème} année	FGSO2
Formation Générale en Sciences Odontologiques, 3 ^{ème} année	FGSO3
3 ^{ème} cycle court des études odontologiques, 6 ^{ème} année	TCEO1
Modalités de contrôle des connaissances	MCC
Travaux dirigés	TD
Travaux pratiques	TP
Unité d'Enseignement	UE
Unité d'Enseignement librement choisie	UELC

CALENDRIERS

Calendrier des examens 2020/2021

FGSO2	FGSO3	FASO1	FASO2	T1
Rentrée : Mardi 1er Septembre 2020				
banalisation du mercredi 2 septembre après midi dans le cadre de la semaine d'intégration				
1^{er} semestre				
SESSION 1				
Semaine du 7 au 11 décembre 2020	Semaine du 14 au 18 décembre 2020	Semaine du 04 au 08 janvier 2021	Semaine du 04 au 08 janvier 2021	Mer 30 septembre 2020
Retour des notes				
Jeu 7 janvier 2021		Ven 29 janvier 2021		Ven 29 janvier 2021
Délibération des jurys				
Jeu 14 janvier 2021		Mar 9 février 2021		Mar 13 juillet 2021
SESSION 2				
Semaine du 08 au 12 février 2021				
Retour des notes				
Ecrit : 08 mars 2021				
TP : 1er juillet 2021				
Délibération des jurys				
Mar 13 juillet 2021				

FGSO2	FGSO3	FASO1	FASO2	CSCT
2^{ème} semestre				
SESSION 1				
Semaine du 03 au 07 mai 2021	Semaine du 11 au 14 mai 2021	Semaine du 17 au 21 mai 2021 Après-midi	Semaine du 20 au 25 mai 2021 Matin	<u>ECRIT - ORAL</u> Semaine du 03 au 07 mai 2021
Retour des notes				
Lun 31 mai 2021		Lun 28 juin 2021		Ven 28 mai 2021
Délibération des jurys				
Mar 8 juin 2021		Mar 13 juillet 2021		Mar 8 juin 2021
SESSION 2				
Semaine du 21 au 25 juin 2021			Semaine du 23 au 27 août 2021	
Retour des notes				
Jeu 1 ^{er} juillet 2021		Jeu 26 août 2021		
Délibération des jurys				
Mar 13 juillet 2021		Lun 30 août 2021		

Calendrier des congés étudiants 2020-2021

Rentrée universitaire : à compter du lundi 17 août 2020.

Vacances de Toussaint (pour les formations proposant des congés) : du dimanche 25 octobre 2020 au dimanche 1 novembre 2020.

Vacances de Noël : du dimanche 20 décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021.

Vacances d'hiver (pour les formations proposant des congés) : du dimanche 14 février 2021 au dimanche 21 février 2021.

Vacances de printemps (pour les formations proposant des congés) : du dimanche 18 avril 2021 au dimanche 25 avril 2021.

Pont de l'Ascension : du jeudi 13 mai 2021 au dimanche 16 mai 2021.

Remarques :

- Les stages des formations pourront ne pas respecter les vacances proposées ;
- Les formations co-accréditées pourront déroger si nécessaire à ces périodes en cas de divergence avec le planning proposé par les établissements partenaires ;
- Journée des étudiants : banalisation du 2/09 après-midi.